

Patrimoine inventorié : les bâtiments

Les monuments

Monuments ornés d'allégories républicaines

L'exaltation patriotique est à son comble de la fin des années 1880 au début des années 1890. Du centenaire de la prise de la Bastille le 14 juillet 1889 à celui de la proclamation de la Première République le 22 septembre 1892, les célébrations nationales se succèdent et donnent l'opportunité aux communes d'afficher leur attachement au nouveau régime tout en exaltant la ferveur populaire. La période est favorable à la multiplication des symboles dans les communes, dont le plus signifiant est la statue de Marianne au sommet d'un monument ou d'une fontaine.

De nombreuses places de villages varois sont ornées de ces allégories républicaines – plus d'une commune sur quatre en Provence Verte. Très présentes dans le Midi rouge, elles témoignent de l'adhésion au nouveau régime et de la politisation de la vie villageoise. Les premiers monuments de plein-air sont édifiés à Nans-les-Pins (1887), Ginasservis (1888), Vins-sur-Caramy et Carcès (1889). Quatre monuments sont élevés dans les années 1890 et six au début du 20^e siècle. Dernier de la série, un buste est inauguré à Entrecasteaux en 1989, à l'occasion du bicentenaire de la Révolution.



Statue de la République
Nans-les-Pins
© La Provence verte



Fontaine de la République Carcès
© La Provence verte

La proportion entre statues en pied et en buste est équilibrée : huit communes optent pour la première solution (Rians, Néoules, Forcalqueiret, Carcès, Ginasservis, Nans-les-Pins, Barjols, Vins-sur-Caramy) sept pour la seconde (Camps, Carcès, Néoules, Seillons, Varages, Entrecasteaux, Tourves). La majorité des œuvres sont en fonte, moins onéreuse que la pierre grâce au développement d'une fabrication industrielle en série.

Toutefois, ces dépenses non obligatoires constituent un coût notable pour des communes majoritairement rurales et modestes, disposant de ressources limitées. Plusieurs communes assument la réalisation du monument sur leurs fonds propres, notamment Nans-les-Pins, Néoules, Rians et Camps-la-Source. Parfois,

architectes et sculpteurs acceptent de réduire leurs honoraires – voire d’y renoncer - afin de venir en aide à la commune. Vins-sur-Caramy et Tourves ont recours à une souscription publique, Barjols à une souscription nationale. Le village de Seillons-source d’Argens bénéficie en 1913 d’un don de l’État. Enfin, le 24 février 1895, le conseil municipal de Varages accepte le don d’un buste en bronze, du sculpteur Jacques France, offert par M. Marius Bouteuil . Il est décidé qu’il serait placé avec solennité au sommet d’un monument public à l’occasion du 14 juillet. Prudent, le conseil municipal propose « Qu’en cas de changement de gouvernement il sera refondu et le produit distribué aux pauvres de la commune. » Rebondissement de l’histoire, ce buste sera finalement fondu sous l’Occupation pour servir... à l’industrie allemande.

Dans les années 1880, les Mariannes sont des statues en pied, vêtues à l’antique. Associées aux attributs guerriers - épée, pique, carquois ou casque - elles incarnent la République conquérante. La symbolique est complétée à Vins-sur-Caramy par la représentation des tables de la Constitution et des Droits de l’Homme, qui évoquent les circonstances du centenaire de la Révolution. A Ginasservis, Marianne tient une faucille, symbole du monde agricole.



Fontaine de la République
Vins-sur-Caramy
© La Provence verte



Fontaine de la République
Néoules
© La Provence verte

Dès le milieu des années 1890, les programmes décoratifs privilégient la représentation d’une République bonne et généreuse. Garante de la liberté, de la paix et de la prospérité, elle incarne un monde nouveau et éclairé. Les symboles guerriers disparaissent au profit du flambeau (Carcès, Forcalqueiret), du rameau d’olivier (Rians, Néoules) ou de la corne d’abondance (Néoules). Les bustes sont souvent des modèles de diffusion nationale : Francia à Camps et Carcès, Jacques France à Varages, Injalbert à Seillons-source d’Argens. Sur le monument de l’Insurrection de Barjols, comme sur celui de Vins-sur-Caramy, la République tient les tables de la Constitution et des Droits de l’Homme, violée par Louis-Napoléon Bonaparte lors du coup d’État de 1851.

Marianne surmonte parfois une colonne, comme à Carcès – où elle remplace l’aigle impérial – et Rians. A Tourves, elle domine un fût de colonne récupéré au château de Valbelle pendant la période révolutionnaire, « dernière épave d’un régime à jamais disparu, [sur lequel] s’élève, maintenant l’emblème de nos chères libertés ».

La figure de Marianne est implantée là où se joue la sociabilité villageoise : sur la place de l’hôtel de ville, la place principale, le cours ou l’esplanade. En 1905 à Méounes-les-Montrieux, elle fait face à l’école inaugurée la même année. A Vins-sur-Caramy et Rians, elle est installée à un carrefour, devant le lavoir. Elle entretient d’ailleurs un rapport privilégié avec l’eau ; sur quinze monuments, treize sont associés à une

fontaine. Ce duo, motivé par un souci de commodité (les fontaines monumentales nécessitent un décor, la statue de la République ne peut se passer d'un socle), lie ces allégories à la sphère féminine, car les fontaines et lavoirs constituent le point de rencontre des femmes du village. Faut-il y voir une volonté de conquérir une tranche de la population encore peu concernée par la chose politique ?

La célébration de la République est souvent étroitement liée à la politique d'urbanisme de la commune, et l'installation de Marianne au-dessus de la fontaine monumentale permet de symboliser l'ouverture d'une ère nouvelle, tournée vers le progrès. Ainsi, les projets d'adduction d'eau aboutissent parfois à la création d'une fontaine de Marianne, comme à Camps-la-Source, Seillons-source d'Argens et Nans-les-Pins. Ces trois projets présentent plusieurs similitudes : chacun prévoit la restructuration du système de distribution de l'eau dans le village, chacun comporte la construction de fontaines, bornes-fontaines et lavoirs, surtout chacun choisit de faire de la fontaine centrale un véritable monument surmonté d'une allégorie de la République.



Fontaine de la République
Seillons-Source d'Argens
© La Provence verte



Fontaine de la République
Camps-la-Source
© La Provence verte

Dans certains cas, la frontière est mince entre zèle républicain et volonté d'embellissement, surtout quand la République se fait féminine et ornementale. Ainsi, les gracieuses allégories de Carcès, Rians, Néoules et Forcalqueiret témoignent du goût pour les femmes-candélabres qui font les beaux jours des fonderies d'art dans les années 1900. La fontaine de Forcalqueiret, qui aurait été érigée sous la municipalité Maunier dans les années 1930, est d'ailleurs le modèle "Aurore" réalisé par le sculpteur Mathurin Moreau au cours de sa collaboration avec les fonderies du Val d'Osne.



Fontaine de la Capelette Carcès © La Provence

Inscriptions républicaines

L'embellissement des communes contribue à inscrire la marque républicaine sur de nombreux bâtiments et édifices publics : mairies, fontaines, écoles et même églises. Ces inscriptions peintes ou gravées se multiplient entre 1870 et 1910. Une datation plus précise est souvent délicate car leur mention dans les archives est rare. Elles sont parfois accompagnées d'une date comme à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, à Ollières ou à Forcalqueiret, où deux bornes-fontaines portent l'inscription « 1899 / RF », à Ollières, dont la fontaine rue du portail affiche le millésime 1900 suivi de « REPUBLIQUE FRANCAISE ».



Fontaine de Barboulin
Saint-Maximin-la-Sainte-Baume
© La Provence verte

Le monogramme RF, largement diffusé, est arboré sur les drapeaux et édifices publics : mairies, écoles et fontaines. Il est parfois accompagné, comme sur la mairie de Correns, de la devise française « Liberté Egalité Fraternité ». Beaucoup de ces inscriptions ont aujourd'hui disparu. Certaines sont connues par des cartes postales ou sont restituées par les anciens qui en perpétuent la mémoire, comme l'inscription « République française / Liberté Egalité Fraternité » des mairies de Carcès et de Varages. Parfois, les délibérations communales en conservent la trace. C'est notamment le cas de la façade de l'ancienne mairie de Méounes-les-Montrieux, place de l'Église, sur laquelle la municipalité décide en 1901 de faire peindre en rouge les lettres RF.



Portail de l'église de Barjols
© La Provence verte

Plus d'une centaine d'églises en France affichent une inscription républicaine, avec une forte concentration sur le pourtour méditerranéen, notamment dans les départements de l'Aude, de l'Hérault, du Gard, du Var et du Vaucluse. Au moins six églises de la Provence Verte en ont été pourvues : Barjols, Cotignac, Entrecasteaux, La Roquebrussanne, Tourves et Varages.

La grande majorité de ces inscriptions date de la Troisième République. Le 31 mai 1880, le curé de Varages écrit au maire au sujet de l'inscription républicaine que des ouvriers tracent sur le fronton de l'église. Il qualifie cette entreprise de « travaux d'un goût douteux » et menace de la faire effacer. La loi de séparation des Églises et de l'État (1905) a également été suivie, dans certaines communes, d'inscriptions affirmant la propriété publique de ces édifices religieux.

Monuments aux morts

A la suite de la guerre franco-prussienne de 1870, quelques monuments sont élevés à l'échelle cantonale ou départementale. En Provence Verte, il en existe deux. Le premier, dit « monument des Mobiles », est érigé à Brignoles. Il date de la fin des années 1910 et se présente sous la forme d'un obélisque surmonté d'un pot-à-feu. Le second est une stèle en bronze réalisée par le sculpteur niçois Berenguier, apposée sur le socle d'une croix de mission à Barjols.

La victoire obtenue dans la douleur en 1918 forge et galvanise le sentiment d'appartenance à une seule et même Nation. Les monuments aux morts s'élèvent par milliers et glorifient les citoyens morts pour la défense de la liberté et de la patrie. Ils sont autant d'autels voués au culte républicain, devant lesquels les citoyens communient à l'occasion des cérémonies annuelles. Les premières initiatives municipales apparaissent dès les années 1915. Elles se traduisent par la mise en place de plaques commémoratives au sein des mairies. Les monuments de plein-air sont pour la plupart érigés entre 1919 et 1922. Leur construction associe étroitement les citoyens, les communes et l'État.

Leur prolifération représente une aubaine pour certains entrepreneurs, qui envoient aux maires des publicités accompagnées de catalogues. Emile Tardieu, architecte à Nice, est rompu à cet exercice. Auteur des monuments de Pourrières, Seillons-Source d'Argens et Tavernes, il propose l'envoi de croquis gratuits. L'empressement des communes et la difficulté de réunir des sommes importantes concourent à la réalisation d'œuvres répétitives, sans grand intérêt artistique. Certaines communes reconnaissent la pauvreté de leur monument et regrettent de n'avoir pu faire mieux. En remettant celui de Montmeyan, Auguste Nicolas s'excuse de ce qu'il est bien modeste. « Mais, termine-t-il, il est l'expression de l'affection et de l'admiration de tous pour ces chers enfants « tombés » au champ d'honneur » .

Face à ce constat, l'État met en place des commissions artistiques départementales chargées d'examiner les croquis et d'émettre un avis. L'architecte des Monuments Historiques Jules Roustan déplore des projets « présentés sans goût, avec hâte, pour remplir une formalité indispensable ». Quelques monuments trouvent tout de même grâce à leurs yeux, comme le projet de Cotignac. Le sculpteur Jean-Louis L'homme en dresse les plans et devis le 20 janvier 1919. Ce dernier imagine un obélisque derrière lequel se dissimule un Poilu, muni de son équipement. Il s'agirait d'un Cotignacéen, Antoine Pascal, mort pour la France le 28 octobre 1918. Le monument s'attire les louanges de la Commission artistique, qui le qualifie de plus beau monument du département.



Monument aux morts, Cotignac
© La Provence verte

Les deux-tiers des monuments de la Provence Verte sont des obélisques de simple facture, posés sur un socle. A l'intérieur de cette catégorie, quatre présentent un décor sculpté figuré : Cotignac, Monfort-sur-Argens et Saint-Maximin-la-Sainte-Baume. Le tiers restant comprend des monuments ornés d'une statue,

d'un groupe sculpté ou d'un bas-relief (Mazaugues, Bras, Carcès, Nans-les-Pins et Pourcieux, Barjols et Pontevès), des monuments architecturés (un mausolée à Tourves et un portique à Camps-la Source) et une stèle (Rocbaron).



Monument aux morts
Néoules © La Provence verte



Monument aux morts
Camps-la-Source
© La Provence verte



Monument aux morts
Bras
© La Provence verte



Monument aux morts
Pontevès
© La Provence verte

Si les commémorations explicitement antimilitaristes sont rares, le discours dominant est bien celui du rejet de la guerre et de ses horreurs. Les monuments ne sont pas édifiés à la gloire de l'armée et peu ont recours au vocabulaire guerrier. La France en deuil pleure ses morts et aspire à la paix. A Garéoult et Varages, les monuments arborent l'inscription « PAX ». L'obélisque de Seillons-source-d'Argens est couronné d'une étoile à cinq branches, en dépit de l'avis de la commission artistique. Son sens est explicité par l'instituteur du village Elie Florens : « ne voyez pas l'étoile rouge, elle fut placée là lors de sa pureté pour servir de symbole. Elle exprime dans le brillant de sa clarté dominant le monde, la pensée des soldats. Elle nous dit au nom des morts sur le champ de bataille dans un cri puissant du dernier souffle, ne vous battez jamais, la plus belle et l'ultime leçon d'un soldat mourant dans sa jeunesse ». Une étoile similaire était prévue à Pourrières mais cette fois, la recommandation de la commission a été suivie.

Temps du deuil donc, mais aussi de l'unité nationale. Désormais, la République n'appartient plus à un parti, elle se confond avec la Nation. Elle perd d'ailleurs parfois ses attributs de Marianne, au point de se confondre avec d'autres représentations féminines comme la commune, la Mère Patrie, la Victoire ou une figure de veuve.



Monument aux morts, Tavernes
© La Provence verte

Les monuments commémoratifs de la guerre de 1939-1945 sont moins nombreux ; le nom des morts sont le plus souvent inscrits sur l'obélisque de 1914-1918. Quelques monuments sont tout de même édifiés indépendamment. Un obélisque tronqué est notamment érigé à Tourves. Au Val, deux plaques

commémoratives ont été installées sur deux pierres de meule de part et d'autre de la mairie. Alors que les hommages de la précédente guerre se dressaient au centre des villages, stèles et monuments prennent place dans les collines, terre de refuge des maquisards. Elles commémorent l'action de la Résistance et ses épisodes héroïques ou tragiques : exécutions à la grotte de Vins-sur-Caramy, dans les massifs du Bessillon (entre Pontevès et Cotignac) et du Siou-Blanc (Méounes-les-Montrieux), combat aérien mené au-dessus de Rocbaron par le pilote de l'aéronavale Marcel le Bihan, crash du lieutenant Robert Gorge à La Celle, immobilisation d'une compagnie de l'armée allemande dans la Sambuc à Nans-les-Pins, dépôts d'armes à La Celle et Mazaugues...

Ces faits sont la plupart du temps signalés sur une stèle, une plaque fixée sur un rocher ou de petites tombes. Le monument dédié aux héros et martyrs du Bessillon a été sculpté par Victor Nicolas, Montmeyannais, diplômé de l'École Nationale Supérieure des Arts Décoratifs, résistant et président du Comité local de Libération. Il a été assemblé par Aller Monai, maçon de Barjols. Il représente un jeune Résistant agonisant. Sur la base, deux bas-reliefs représentent à droite les soldats Allemands casqués tenant en joue, à gauche, un groupe d'hommes sans défense. Une plaque commémorative, fixée sur la base du monument, liste les victimes des deux épisodes meurtriers du 27 juillet 1944.



Monument aux héros et martyrs
Du Bessillon, Pontevès
© La Provence verte